



Esthéticien (H/F/X)

Soins - Bien-être

Apprentissage

Durée

3 ans

Tranche d'âge

- de 18 ans

18 à 25 ans

Finalité

Certificat

Pratique en entreprise / Alternance

Oui

Métier en pénurie / Fonction critique

Oui

Le soin et le bien-être sont au coeur de tes passions ? Embellis ton futur avec cette formation toute en beauté !

L'Esthéticienne et l'Esthéticien **proposent des soins de beauté** : épilation, manucure, soin des pieds, du visage et du corps, massages, maquillage. Ils travaillent **en institut de beauté, en centre de bien-être...** ou parfois au domicile du client.

Les apprenantes et les apprenants en esthétique étudient et développent les techniques, astuces et **compétences de l'esthétique** :

Ils apprennent à réaliser les différents services et soins offerts en institut de beauté

Ils veillent au respect des règles d'hygiène et de sécurité liées à la profession.

Ils apprennent à communiquer avec les clients lors des soins. Ils conseillent les clients sur les services disponibles ainsi que leurs effets.

Ils se forment à diverses techniques de vente afin de compléter l'offre de services mais aussi proposer divers produits de soins, de maquillage ou des produits liés au bien-être.



Alors si tu souhaites un avenir des plus jolis, rends-toi dans l'un des Centres IFAPME pour débiter ta formation !

La pratique en entreprise est obligatoire dans cette formation via le modèle de formation en alternance (<https://www.ifapme.be/decouvrir-lalternance>) : ± 1j. de cours généraux, théoriques ou pratiques en Centre et ± 4j. de pratique en entreprise par semaine ; rémunérés.

Cette formation mène à un métier répertorié comme « Fonction Critique » : les employeurs ont du mal à trouver des candidats correspondant pleinement aux exigences d'emploi. Vous aurez donc des possibilités d'emploi à la suite de votre formation.

Débouché(s) métier(s)

Employé / Employée dans un institut de beauté

Esthéticien / Esthéticienne à domicile

Employé / Employée dans un centre de bien-être, de relaxation, une maternité, un home, un hôpital, un centre de fitness...

Débouché(s) future(s) formation(s)

Gestionnaire d'un institut de beauté (<https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/gestionnaire-dinstitut-de-beaute>) (adulte)

Esthéticien social (<https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/estheticien-social>) (adulte)

Masseur (<https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/masseur>) (adulte)

Point(s) fort(s)

Fonction critique (nombreux emplois) Inscription gratuite Contact client Activités variées Travail à l'institut et à l'extérieur

Finalité

Certificat d'apprentissage homologué par la Communauté française

Correspondance avec le certificat de qualification délivré par l'enseignement secondaire obligatoire (CQ6T)

Aptitudes

Le métier impose une station debout fréquente.

Les produits utilisés pour les soins nécessitent des précautions d'emploi (risques d'allergies).

Les horaires sont généralement réguliers. Ils peuvent s'effectuer en journée continue.

Le port d'une tenue professionnelle peut être exigé.



Programme

1ère année :

- Q47/1 Epilation corps (18h)
- Q47/1 Manucure (32h)
- Q47/1 Soins basique visage (38h)
- Q47/1 Chimie/physique (18h)
- Q47/1 Biologie 1 (30h)
- Q47/1 Hygiène et sécurité (18h)
- Q47/1 Gestion de la clientèle (22h)
- Q47/1 Intégration dans la vie professionnelle (4h)

2ème année :

- Q47/2 Soins spécifiques visage 1 (26h)
- Q47/2 French manucure, faux ongles mains (12h)
- Q47/2 Maquillage jour (22h)
- Q47/2 Soins beauté pieds, french pédicure, faux ongles pieds (32h)
- Q47/2 Massage corps 1 (22h)
- Q47/2 Soins corps 1 (16h)
- Q47/2 Préparation des EUAA (SBF - EPI/FMF (8H)
- Q47/2Partie d'épreuve UAA écrite (4h)

3ème année :

- Q47/3 Évaluation théorique des UAA (3h)
- Q47/3 Biologie 2 (14h)
- Q47/3 Maquillage semi-permanent (22h)
- Q47/3 Maquillage soir (18h)
- Q47/3 Soins corps 2 (30h)
- Q47/3 Massage corps 2 (22h)
- Q47/3 Soins spécifiques visages 2 (22h)



Conditions d'admission à une formation pour jeunes

Age

Avoir **15 ans** accomplis au moment de votre inscription.

L'**âge maximum varie** en fonction de la durée du contrat d'alternance, établi dans le cadre du plan de formation avec le Référent IFAPME.

pour un contrat d'alternance de 3 ans : être âgé de 23 ans maximum au 31/12 de l'année de signature.

pour un contrat d'alternance de 2 ans : être âgé de 24 ans maximum au 31/12 de l'année de signature.

pour un contrat d'alternance de 1 an : ne pas avoir atteint 25 ans à la signature du contrat.

Parcours

Avoir fréquenté 2 années du 1er degré de l'enseignement secondaire ordinaire ou spécialisé de forme 4.

Ou avoir suivi complètement la 3ème année de l'enseignement secondaire professionnel ordinaire ou spécialisé de forme 4.


Ou avoir fréquenté la 3ème année de différenciation et d'orientation au sein de l'enseignement ordinaire ou spécialisé de forme 4.

Ou avoir fréquenté la 2ème phase au sein de l'enseignement spécialisé de forme 3.

Ou vous disposez d'un document annonçant que vous pouvez poursuivre votre formation en alternance. Ce document est rédigé par le conseil de classe de l'établissement que vous quittez.

Si vous n'avez pas suivi l'un des parcours ci-dessus, vous devez alors être âgé de 16 ans accomplis et passer un bilan de compétences.

Il peut exister des conditions particulières pour quelques formations. Soyez attentif aux **mentions indiquées dans la fiche formation** que vous consulterez.



S'inscrire à une formation pour jeunes

Délais et informations

La conclusion d'un contrat d'alternance est **possible toute l'année**.

L'inscription à une formation en apprentissage est gratuite. Elle se fait dans un Service Alternance IFAPME (<https://www.ifapme.be/services>).

S'inscrire

Un référent IFAPME vous accompagne dans vos démarches :

Contactez un Service Alternance IFAPME (<https://www.ifapme.be/services>) près de chez vous et prenez rendez-vous avec un référent IFAPME.

Le référent établira avec vous **votre parcours de formation** en alternance en tenant compte de vos acquis scolaires, de votre projet professionnel, de vos motivations, de votre âge et de votre statut. Merci de préparer les documents suivants :

votre carte d'identité ;

votre dernier bulletin scolaire et attestations reçues ;

les coordonnées éventuelles de l'entreprise avec laquelle vous souhaitez conclure un contrat d'alternance.

Le référent vous inscrit au Centre de formation sur base du métier choisi et des informations reçues.

Si vous avez **trouvé une entreprise de formation**, votre référent contactera celle-ci pour fixer une date de signature du contrat d'alternance.





Namur

Rue Henri Lemaître, 69 5000 Namur

081 74 32 14

Secrétariat :

Du lundi au jeudi : de 8h à 17h

Le vendredi : de 8h à 16h

081 73 62 14

centre.namur@ifapme.be

Type d'inscription

Au Service IFAPME

Bon à savoir

Pour vous inscrire, contactez le Service IFAPME (<https://www.ifapme.be/services>) le plus proche de chez vous.

Vous n'avez pas trouvé toutes les infos que vous cherchiez? Prenez contact avec nos conseiller(e)s!

